

Concept

Colloque fribourgeois
 Institut d'études médiévales de l'Université de Fribourg
 du 6 au 8 septembre 2023

La poésie politique dans les littératures européennes du XII^e au XV^e siècle

Examinant quels sujets sont dignes d'être traités en langue vernaculaire illustre par les poètes les plus excellents, au début du deuxième livre du « De vulgari eloquentia », Dante identifie trois sujets principaux (*magnalia*) : *salus videlicet, venus et virtus* (II ii 8), à savoir la prouesse des armes (*armorum probitas*), la passion de l'amour (*amoris accensio*) et la rectitude de la volonté (*directio voluntatis*). Cette liste sélective – poésie de guerre, poésie amoureuse, poésie morale – exclut donc, entre autres, le genre de la poésie politique, pourtant très cultivé dans l'Italie communale de Dante. La raison de cette exclusion réside probablement dans le fait que, aux yeux du poète florentin, la poésie politique apparaît comme un genre hybride, que ce soit parce que des considérations morales, civiles et militaires s'y côtoient, ou parce que les poèmes politiques se présentent parfois comme des chansons d'amour fictif ou métaphorique, et donc comme une variante ou un sous-genre mineur de la lyrique érotique. Pour Dante, les *magnalia* doivent être traités par les meilleurs poètes dans leur forme pure ou dans leurs conséquences pures et directes (*Dve* II iv 9) ; en revanche, dans la poésie politique fait irruption la dimension du contingent et de l'accidentel. Plus encore, le contingent et l'accidentel constituent l'espace même de la poésie politique, qui se caractérise par le fait d'être occasionnelle, liée à des événements historiques précis, sectaire et visant un but pratique (exhorter, persuader, promouvoir, diffamer).

Les considérations du « De vulgari eloquentia » sur les trois *magnalia* ne sont pas forcément compatibles avec d'autres traditions littéraires que la poésie lyrique italienne ; elles permettent cependant de circonscrire et de définir le domaine de la poésie politique dans son ensemble. Sur cette base, le prochain colloque fribourgeois entend explorer l'existence d'une tradition européenne de poésie politique, en rassemblant et en confrontant des spécialistes de poésie médiévale issue de différentes traditions linguistiques, dans une région située idéalement entre l'Islande et le Caucase. La période examinée sera comprise entre le XII^e siècle et la première moitié du XV^e siècle. A côté des langues vernaculaires, les langues sacrées et/ou impériales (latin, grec, arabe, hébreu) seront également prises en considération.

Quel est le statut de la poésie politique dans une tradition spécifique ou dans un groupe de traditions apparentées ? Sous quelles formes ce genre de poésie s'exprime-t-il (formes métriques, mise en texte, mise en page) ? Qui en sont les auteurs, et pour quel public ? Quels sont les modes de transmission des textes ? Dialoguent-ils avec des images ? Et aussi, autour de quels événements historiques les poèmes politiques fleurissent-ils ? Quel est le niveau de conscience rhétorique, juridique, philosophique ou théologique des auteurs ? Peut-on détecter des thèmes et des débats translinguistiques et/ou transnationaux ? Peut-on parler, dans certains cas, de propagande politique en vers ? Le colloque tentera d'apporter des réponses à ces questions et à d'autres, dans le but de poser quelques jalons pour commencer à esquisser une image globale de la poésie politique européenne entre le Moyen-Âge central et le Moyen Âge tardif.